

Description de l'offre : Chargé de cours – formation policière de base

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, dans la thématique relative à « **I'ISLP** »

Grade minimum requis pour la fonction : inspecteur de police

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation

Utiliser les supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- Posséder une connaissance approfondie de l'environnement et des applications de l'ISLP et de la BNG
- Connaître de manière approfondie l'environnement applicatif opérationnel
- Avoir une connaissance approfondie des lois, règlements et des directives relatifs à la gestion de l'information policière opérationnelle
- Connaître les bases légales, les règles de fond et de forme relatives à la rédaction des procès-verbaux
- Connaître l'environnement Windows
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes

Atouts :

- Etre titulaire du brevet de gestionnaire fonctionnel ou être titulaire du brevet d'assistant gestionnaire fonctionnel
- Réaliser régulièrement, en matière de roulage et/ou judiciaire, de l'encodage et des couplages.
ATTENTION si vous ne maîtrisez qu'un seul domaine (Roulage ou Judiciaire) le préciser dans votre lettre de motivation.

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des collaborateurs occasionnels (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme / brevet requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier



Lieu de travail : Jurbise (APPH)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

Dépôt des candidatures

Mode : Uniquement via le lien suivant :

<https://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 29/07/2020

Date limite : 30/09/2020